

Budget 2011-2012

1. Charges fixes

1.1. Economies déjà prévues par le Bureau du Conseil national les 8 et 28 mars 2011 :

➤ Charges de personnel :

Les charges de personnel initialement budgétées à 7 748 000 € pourront être révisées à 5 445 000€, soit une diminution de 2 303 000 € qui se décompose ainsi :

• **CDOI :**

- Baisse des ETP d'assistants par CDOI, réduits de 1,5 ETP à 1 ETP, soit une économie de 1 652 000 € ;
- Pas de hausse du minimum salarial à 1 800 € bruts mensuels, soit une économie de 216 000 € ;
- Reclassement d'une assistante travaillant en doublon à temps plein dans un CDOI dont le coût s'élève à 27 000 € ;
- Non renouvellement de 9 CDD embauchés pour surcroît d'activité dans 8 CDOI qui arriveront à leur terme entre juillet et septembre 2011. Leur coût jusqu'au 30/09/2011 s'élève à 69 000 €.

• **CROI :**

- L'assistant de chaque CROI passera à mi-temps pour ce conseil, son second mi-temps étant affecté en renfort au CDOI du département siège de la région (mesure financièrement neutre) ;
- Pas de hausse du minimum salarial à 1 800 € bruts mensuels, soit une économie de 18 000 €.

• **CNOI :**

- Embauche d'une assistante de direction en CDD pendant 6 mois en remplacement du congé maternité de l'assistante actuellement en poste, soit une économie de 22 000 € ;
- Pas d'embauche d'une deuxième assistante en CDI, soit une économie de 36 000 euros.

• **SERVICES COMMUNS :**

- Recrutement d'un technicien informaticien en novembre 2011 au lieu de mai, soit une économie de 23000 €
 - Fusion entre les postes de direction générale et direction métiers avec redéfinition des missions, soit une économie de 129 000 € ;
 - Gel des recrutements sur les 8 postes suivants, entraînant une économie de 410 000 € :
 - ✓ 2 chargés d'études métiers ;
 - ✓ 1 gestionnaire administratif pour la paie et 1 deuxième assistant comptable ;
 - ✓ 1 assistant de direction juridique et 2 juristes juniors ;
 - ✓ chargé de communication junior.
- Il est prévu une augmentation générale des salaires égale à la progression de l'indice INSEE des prix à la consommation, soit une dépense à évaluer d'environ 106 000 €.

➤ Autres charges fixes :



Dans l'esquisse du 14 février 2011, les charges fixes hors frais de personnel s'élevaient à 12 450 000 €. En tenant compte des propositions ci-dessous faites par le Bureau, elles sont réduites à 11 000 000 €, soit une économie de 1 450 000 €.

Les postes suivants seront modifiés :

- Prestations de services :
 - Suspension des études métier, soit une économie de 500 000 €
 - Suspension des formations sur des thématiques complexes, soit une économie de 124 000 euros.
- Frais de déplacement, de repas et de réception :
 - Réduction de ces frais de moitié par rapport aux demandes des CDOI et CROI, soit une diminution de 364 000 € ;
 - Les CROI se réuniront seulement pour statuer sur les dossiers dont ils seront saisis au titre de leurs compétences réglementaires ;
 - Pas de réunion nationale des assistants en 2011-2012, soit une économie de 22 000 € ;
 - Plus de financement de déplacements d'assistants entre CDOI et/ou CROI ;
- Suspension des formations (nouveaux élus, comptabilité, juridique..) soit une économie de 434 000€.

1.2. Economies supplémentaires décidées par le CNOI le 29 mars 2011 :

➤ **Prestations de services**

- Les charges de prestations de services initialement budgétées à 1 106 357 € ont été révisées à 273 906 €, soit une diminution 832 451 € qui se décompose ainsi :
 - diminution de 50% des prestations de services (ménage) affectées aux CDOI, soit une économie de 77 408 €
 - diminution de 50% des prestations de services affectées aux CROI, soit une économie de 13 915 €
 - diminution de 50% des prestations de routage de la newsletter, soit une économie de 5000 €
 - diminution de 50% des prestations de services (ménage) de la rue Sainte-Anne, soit une économie de 4328 €
 - annulation de stand dans les salons, sauf le Salon infirmier, soit une économie de 30 000 €
 - annulation de frais de cartes de vœux, soit une économie de 4000 €
 - annulation de prestations d'agence de communication, soit une économie de 10 000€
 - annulation de prestations d'achats de photos et vidéos, soit une économie de 28 000 €
 - diminution des prestations d'encaissement des cotisations ramenées à 100 000 € soit une économie de 300 000 €
 - suspension des frais d'élection soit une économie de 359 800 €.

➤ **Fournitures de bureau**

- Les charges de fournitures de bureau initialement budgétées à 289 525 € ont été révisées à 128 763 € soit une diminution de 160 762 € qui se décompose ainsi
 - diminution de 50% des fournitures affectées aux CDOI et CROI soit une économie de 46 262 €
 - diminution de 50% des fournitures centralisées Office dépôt CDOI, CROI et CNOI, soit une économie de 62 500 €
 - annulation des postes cartes de visites et papeterie diverses, soit une économie de 2 000 €
 - annulation du poste dossiers archivage des infirmiers, soit une économie de 50 000 € ;

➤ **Autres fournitures**

- Les charges de ce poste initialement budgétées à 98 351 € ont été révisées à 84 751 €, soit une diminution de 13 600 € qui se décompose ainsi :
 - diminution de 50% du poste Fournitures diverses soit une économie de 10 000€

- annulation du poste affiches soit une économie de 3 600 €

➤ **Maintenance**

- Les charges de ce poste initialement budgétées à 511 177 € ont été révisées à 408 577 €, soit une diminution de 102 600 € qui se décompose ainsi :
 - annulation du poste Maintenance coût à la page supplémentaire pour 400 000 cotisants soit une économie de 102 600 €

➤ **Assurances**

- Les charges de ce poste initialement budgétées à 77 589 € ont été révisées à 57 589 €, soit une diminution de 20 000 € qui se décompose ainsi :
 - diminution de 50% du poste *Assurances diverses*, soit une économie de 20 000 €

➤ **Documentation - abonnements**

- Les charges de ce poste initialement budgétées à 66 549 € ont été révisées à 20 000 €, soit une diminution de 46 549 € qui se décompose ainsi :
 - économie de 24 770 € de documentation CDOI
 - économie de 7 279 € de documentation CROI
 - économie de 14 500 € de documentation sur les charges communes

➤ **Honoraires**

- Les charges de ce poste initialement budgétées à 676 303 € ont été révisées à 203 864 € soit une diminution de 472 439 € qui se décompose ainsi :
 - annulation du poste « *Honoraires pour autres expertises spécialisées* », soit une économie de 80 000 €
 - annulation du poste Frais d'agence de déménagement de 20% des CDOI & CROI, soit une économie de 22 570€
 - diminution du poste Honoraires d'avocats à 20 000 € soit une économie de 80 000 €
 - suite à suspension des élections économie de 50 000 € relatif aux frais d'expertise
 - diminution de 50% annulation du poste Honoraires (AMOA schéma directeur, accompagnement dossier CNIL), soit une économie de 139 600 €
 - diminution de 50% annulation du poste Honoraires consulting informatique, soit une économie de 100 000 €

➤ **Indemnités des élus**

- Les charges ce poste initialement budgétées à 1 345 000 € ont été révisées à 68 000 €, soit une diminution de 1 277 500 € qui se décompose ainsi :
 - annulation du poste Indemnités des élus des CDOI, CROI et CNOI, soit une économie de 986 900 €
 - annulation du poste Indemnités de responsabilité des présidents de CDOI et CROI, soit une économie de 290 600 €

➤ **Annonces et insertions**

- Les charges de ce poste initialement budgétées à 141 513 € ont été supprimées,

➤ **Catalogues et imprimés**

- Les charges de ce poste initialement budgétées à 3 231 781 € ont été révisée à 245 781 € soit une diminution de 2 986 000 € qui se décompose ainsi :
 - diminution de 800 000 € de Frais de cartes et caducées
 - diminution de 60 000 € de Frais de conception et transport du journal de l'Ordre

- diminution de 50% du poste Courrier de relance des cotisations soit une économie de 100 000 €
- annulation du poste transport du journal de l'Ordre soit une économie de 30 000 €
- annulation de 400 000 € de frais de courriers pour les élections
- annulation du poste Impression et routage du journal de l'Ordre, soit une économie de 996 000€
- diminution de 50% du poste Code de déontologie soit une économie de 450 000€

➤ **Divers dons**

- Les charges de ce poste initialement budgétées à 3 280 € ont été supprimées,

➤ **Transports**

- Les charges de ce poste initialement budgétées à 54 241 € ont été révisées à 14 241 €, soit une diminution de 30 000 €

➤ **Repas**

- Les charges de ce poste initialement budgétées à 39 890 € ont été révisées à 15 390 €, soit une diminution de 24 501 € qui se décompose ainsi :
 - annulation du poste Repas CDOI, soit 16 065 € d'économie
 - diminution du poste Repas CROI à 5 000 €, soit 5 436 € d'économie
 - annulation du poste Repas réunion de bureau CNOI, soit 1 800 € d'économie
 - annulation du poste Repas du bureau du CNOI, soit 1200 € d'économie

➤ **Frais de réception**

- Les charges de ce poste initialement budgétées à 57 842 € ont été révisées à 6 000 €, soit une diminution de 51 842 € qui se décompose ainsi :
 - annulation du poste Réception CDOI, soit 38 867 € d'économie
 - annulation du poste Réception CROI, soit 12 975 € d'économie

➤ **Affranchissement**

- Les charges de ce poste initialement budgétées à 1 396 507 € ont été révisées à 300 507 €, soit une diminution de 1 096 000 € qui se décompose ainsi :
 - annulation du poste Envoi cartes et caducées, soit 296 000 € d'économie
 - annulation poste Envoi journal de l'Ordre, soit 800 000€ d'économie

➤ **Cotisations**

- Les charges de ce poste initialement budgétées à 443 000 € ont été supprimées,

➤ **Charges sociales**

- Les charges de ce poste initialement budgétées à 1 621 672 € ont été révisées à 1 589 632 €, soit une diminution de 32 040 € qui se décompose ainsi :
 - annulation du poste Coût de la mutuelle, soit 32 040 € d'économie.